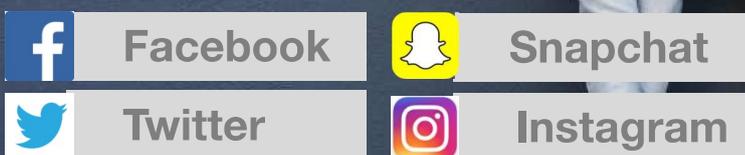


# Guide pratique

de l'Espace des parents

Pas à pas

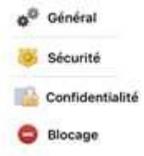
## Paramétrer les comptes réseaux sociaux





# Régler les paramètres de confidentialité : depuis son ordinateur :

- 1 Connectez-vous sur  Cliquez sur la flèche en haut à droite du cadenas. Sélectionnez **Paramètres**.
- 2 Choisissez par exemple : 
- 3 Sélectionnez dans la liste qui peut voir ses publications et qui peut publier dans son journal.
- 4 Poursuivez avec les autres sous-rubriques pour limiter la visibilité de ses publications et de celles diffusés sur lui par les autres :



**1** Paramètres d'identification et de journal

**2** Qui peut ajouter des contenus sur mon journal ?

**3** Qui peut publier dans votre journal ?

**3** Qui peut voir les contenus de mon journal ?

**3** Qui peut voir les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) sur votre journal ?

**4** Comment gérer les identifications que d'autres personnes ajoutent et les suggestions d'identification ?

**1** Vos Pages : Pseudonym

**3** Amis

Qui peut ajouter des contenus sur mon journal ?	Qui peut publier dans votre journal ?	Moi uniquement
Examiner les publications dans lesquelles vos amis vous identifient avant qu'elles n'apparaissent sur votre journal ?	Non	
Examiner ce que d'autres peuvent voir de votre journal	Amis	
Qui peut voir les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) sur votre journal ?	Tout le monde	Amis
Amis et leurs amis	Personnes publiant	Amis
Amis	d'autres ajoutent à qu'elles	Oui
Moi uniquement	Personnalisés	Amis
Personnalisés	Plus d'options	
Comment gérer les identifications que d'autres personnes ajoutent et les suggestions d'identification ?	Non disponible	



# Régler les paramètres de confidentialité : depuis son mobile ou sa tablette :

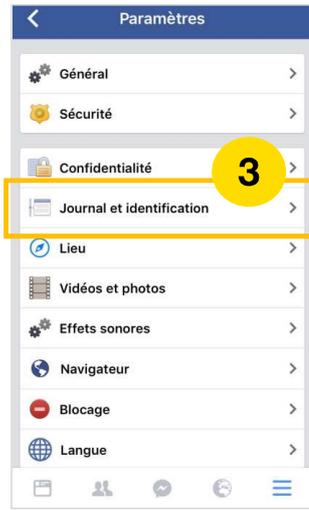
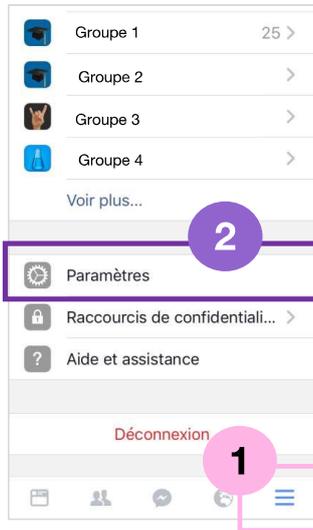
**1** Ouvrez l'application

**2** Cliquez sur l'icône en bas à droite puis sur

**3** Choisissez par exemple :

Sélectionnez dans la liste qui peut voir ses publications et qui peut publier dans son journal.

**4** Poursuivez avec les autres sous-rubriques pour limiter la visibilité de ses publications et de celles diffusés sur lui par les autres :



- Général
- Sécurité
- Confidentialité
- Blocage



# Régler les paramètres de confidentialité : depuis son ordinateur :

1 Connectez-vous sur le compte Cliquez sur la photo du profil de votre enfant en haut à droite. Sélectionnez

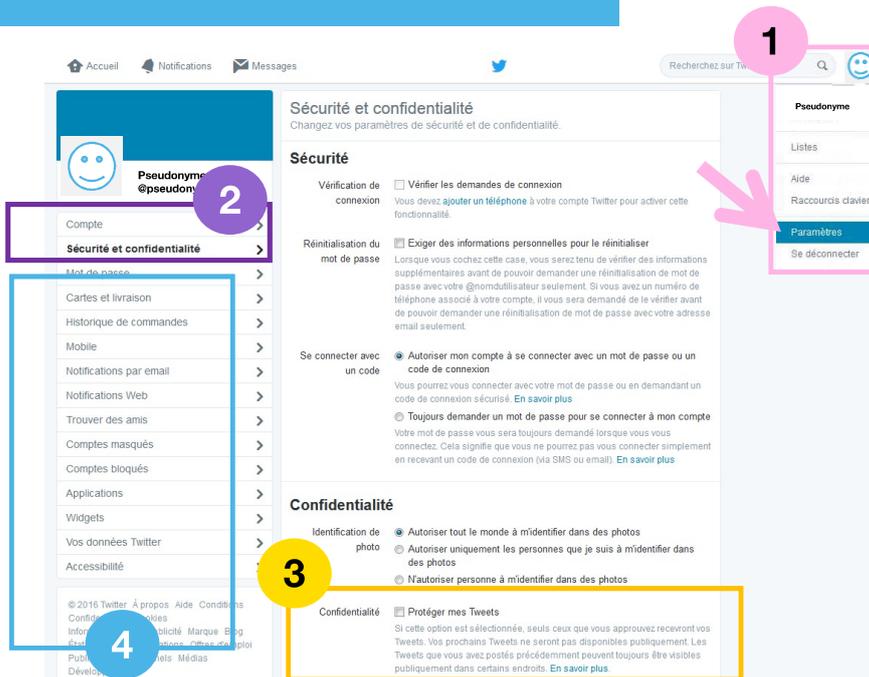
Paramètres

2 Cliquez sur Sécurité et confidentialité

3 Choisissez vos options en cochant par exemple Protéger mes Tweets

Les tweets de votre enfant ne seront visibles que par les personnes qui sont abonnées à son compte.

4 Poursuivez avec chacune des sous rubriques de la liste.





# Régler les paramètres de confidentialité :

depuis son mobile ou sa tablette :

1

Ouvrez l'application   
cliquez sur  en bas à droite pour  
accéder aux paramètres de son  
profil.

2

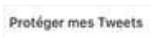
Cliquez sur  en haut.

3

Cliquez dans la section



4

Cochez la case   
Ainsi les tweets de votre enfant ne  
seront visibles que par les  
personnes qui sont abonnées à  
son compte.





## Régler les paramètres de confidentialité :

1

Ouvrez l'application . Cliquez sur l'icône du fantôme en haut pour accéder aux paramètres de son profil.

2

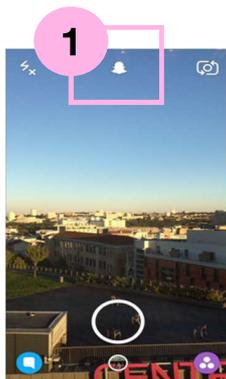
Cliquez sur  en haut de l'écran pour paramétrer : « Qui peut m'envoyer des snaps » et « Qui peut voir ma story ».

3

Pour bloquer les utilisateurs indésirables, choisissez  Mes Amis

4

Appuyez quelques secondes sur le contact à bloquer jusqu'à l'ouverture de la fenêtre. Cliquez sur  puis choisissez 





# Mettre son compte en mode « privé » :

1

Ouvrez l'application 

Cliquez sur  en bas à droite pour accéder aux paramètres de son profil.

2

Cliquez sur  en haut à droite.

3

Cliquez sur **Compte privé**



2



3

## Un dernier conseil ?

Chaque réseau social met à jour régulièrement son site et ses procédures de réglage.

Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à demander à votre enfant de vérifier de temps en temps les paramètres de confidentialité de son compte et au besoin de consulter le site.

Pour en savoir plus :  
[espacedesparents.fr](http://espacedesparents.fr)

